

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2019 A 20H00

**Sous la présidence de :** BOUEDO Pierre.

**Présents :** BOUEDO Pierre – LE GALLO Joseph – LE GAL Hervé – LANTRIN Isabelle – CALOHARD Pierre-Loïc - CHAMAILLARD Gilles – DREANO Hélène – LE LABOURIER Virginie –MOUNIER Jean-Pierre - HAYS Pascal.

**Excusé (s) :**

**Absent (s) :**

Madame Virginie LE LABOURIER est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

#### **1) Approbation du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve à l'unanimité** le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019.

#### **2) Vote des subventions communales 2019.**

Après délibération et **à l'unanimité**, l'assemblée délibérante **décide**, d'allouer les subventions communales 2019, de la manière suivante :

<b>Associations</b>	<b>Montants alloués</b>
Twirling Club Bâton de Guégon	80,00 €
ABL (Avenir Buléon Lantillac)	840,00 €
Entente des basketteuses (Guéhénno)	180,00 € (9 adhérents x 20 €)
ACCA	225,00 €
Souvenir Français	22,00 €
ADMR	80,00 €
Collège Saint-Louis	324,00 € (12 élèves x 27€)
Collège Guillevic	81,00 € (3 élèves x 27 €)
Collège Sainte-Marguerite	135,00 € (5 élèves x 27 €)
Restos du Coeur	50,00 €
La Ligue contre le cancer	50,00 €
Banque Alimentaire	50,00 €
Mucovisidose	50,00 €

Et **autorise** le Maire à signer tous mandats correspondants.

Il est rajouté qu'il sera octroyé une subvention de 13,00 € par élève au titre de l'organisation de l'arbre de Noël 2019.

#### **4) Approbation du projet de modification des statuts du syndicat de l'Eau du Morbihan.**

Après lecture et délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité**,

- **se déclare** favorable au projet de modifications des statuts du Syndicat de l'Eau du Morbihan, tels que rédigés en annexe à la délibération n°CS 2019-011 du comité syndical du 29 mars 2019,
- **donne** pouvoir au Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La prochaine séance est fixée au à 17 juin 2019 à 20 heures.

FIN DE LA SEANCE A 21 heures 05.